

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques

2015-2016

Traitement du Fonds des Coopérateurs



Méline SIRI

Stage effectué du 4 janvier au 2 avril 2016

L'Académie, École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

Rapport de stage dirigé par

Julie FLOREANI

Responsable de la Bibliothèque Universitaire de Lettres

Bibliothèque Universitaire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines



À Alexis



Remerciements

La rédaction de ce rapport de stage et la réalisation de ce projet n'aurait pas été possible sans le concours de nombreuses personnes. Je tiens donc à remercier tout particulièrement :

Je souhaite dans un premier temps remercier l'équipe enseignante de la Licence Professionnelle pour les connaissances qu'elle a pu m'apporter afin de réaliser ce stage.

Je suis également reconnaissante de l'aide apporté par Julie FLOREANI, ma tutrice de stage, et Frédéric PIRAULT, mon enseignant référent, pour leurs conseils avisés, leur disponibilité et leur relecture minutieuse.

Je ne peux bien sûr oublier les personnes sans qui ce rapport n'aurait pas existé : Monsieur Éric BRIOT, relieur à la BFM pour m'avoir accordé un peu de son temps et pour la rapide formation au nettoyage et à la restauration des livres ; Madame Johanna LEMERCIER du PR2L pour m'avoir reçu et transmis gentiment ses notes et Monsieur Alain DUBREUIL des Archives Départementales pour m'avoir permis de me replonger dans l'histoire sociale de Limoges. Tout ceci sans oublier Monsieur Gilbert CHABROLLES, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible, ainsi que pour son aide incommensurable lors du stage.

Pour ce qui est de la relecture du rapport et les quelques corrections apportées, je tiens à dire un grand merci à Messieurs Laurent et Gérard SIRI ainsi que Madame Isabelle BERTHÉ. Merci également à mon conjoint de m'avoir soutenu tout au long de ce stage, pour ses encouragements ainsi que m'avoir conseillé au mieux pour le rapport.

Je tiens également à remercier deux personnes de la promotion, Mademoiselle Aude HASSENBOEHLER pour ses précieux conseils et son œil extérieur à mon travail ainsi que Mademoiselle Doriane GOUPIL avec qui j'ai partagé ces trois mois de stage et qui a m'a beaucoup soutenue et qui a su m'aider à prendre les décisions les plus justes possibles.

Enfin mes derniers remerciement vont à l'Académie de Théâtre et tout particulièrement à Monsieur Jean-Lambert WILD, directeur de la structure de m'avoir permis de réaliser mon stage dans son établissement. Monsieur Paul GOLUB ainsi que Mesdames Chrystelle AVRIL, Françoise LEDAY et Pascale LEYGONIE pour leur accueil des plus chaleureux, pour m'avoir accordé de leur temps, pour tous les bons conseils qu'ils ont su me donner, ainsi que pour leur gentillesse et m'avoir permis de passer un stage dans les meilleures conditions possibles. Je souhaite également remercier tous les élèves de la Séquence 8 de l'Académie d'avoir partagé avec moi leur univers, et de m'avoir accordé un peu de leur temps pour quelques questions.



Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction	8
1. Parcours historique.....	9
1.1. Limoges, de la Coopérative au Théâtre de l'Union	9
1.1.1. L'Union des Coopérateurs	9
1.1.2. Le Ciné-Union	10
1.1.2.1 La salle des fêtes	10
1.1.2.2 La salle de cinéma	11
1.1.3. Le Théâtre de l'Union	13
1.2. La bibliothèque des Coopérateurs.....	15
1.2.1. Le fonds documentaire	15
1.2.2. La conservation du fonds.....	18
1.3. Saint-Priest-Taurion et l'Académie	19
2. Traitement du fonds.....	22
2.1. Tri et classement.....	22
2.2. Cotation et inventaire	27
2.3. Nettoyage et remise en cartons	28
3. Propositions.....	32
3.1. Réalisation d'un nettoyage plus approfondi	32
3.2. Stockage du fonds donné à l'Académie	33
Conclusion	35
Références bibliographiques	36
Annexes	38



Table des illustrations

Figure 1 : Façade Union de Limoges.....	9
Figure 2 : Salle des fêtes de l'Union	10
Figure 3 : Matériel de cinématographie	11
Figure 4 : Salle du Ciné-Union.....	11
Figure 5 : Tract.....	12
Figure 6 : Hall d'entrée du Théâtre de l'Union.....	13
Figure 7: Luminaire	13
Figure 8: Silviu Purcarete	14
Figure 9: Bibliothèque de l'Union	15
Figure 10: Jean-Baptiste Couty	16
Figure 11 : Salle de la Bibliothèque	16
Figure 12 : Tables de travail et de lecture.....	17
Figure 13 : Gilbert Chabrolles et Michel Lucas	18
Figure 14 : Académie	19
Figure 15 : Photographie de groupe Séquence 8	19
Figure 16 : Anton Kouznetsov	20
Figure 17 : Logo	20
Figure 18 : Jean-Lambert Wild	21
Figure 19 : Paul Golub.....	21
Figure 20 : Étagères où étaient stockés les livres à mon arrivée	22
Figure 21 : Cartons où étaient également stockés les livres	22
Figure 22 : Piles de livres répartis par thématiques	23
Figure 23 : Étagères où les livres étaient disposés le temps du classement.....	23
Figure 24 : Une du numéro spécial Noël de l'Illustration - 1929.....	24
Figure 25 : Une pour la commémoration de l'armistice	25
Figure 26 : Une du hors-série « Art et tourisme »	25
Figure 27 : Livre inventorié en n°233 coté en 330.16 CHA	27
Figure 28 : Séance de nettoyage des livres avec un aspirateur à filtre HEPA.....	29
Figure 29 : Livres avec leurs étiquettes d'origine	30
Figure 30 : Ouvrages en préparation pour la mise en carton	31
Figure 31& 32 : Fin de la mission, tous les livres ont été remis en cartons	31
Figure 33 : Détail du carton avec son numéro ainsi que la liste des livres présents dans le carton sur le flanc.....	31



Figure 34 : Pot de Gel Laponite en poudre	32
Figure 35 : Pot de colle de pate	33



Introduction

Actuellement en Licence Professionnelle Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques à la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Limoges, un stage de trois mois est programmé dans notre cursus. J'ai tout d'abord trouvé un stage au sein des archives municipales de la ville de Limoges concernant le traitement et la numérisation d'un fonds ; cependant, quelques semaines avant de commencer le stage, j'ai reçu un mail de rétractation pour cause de problèmes budgétaires. Il m'a donc fallu trouver assez vite un autre stage ; les lettres de refus s'accumulaient et j'étais très inquiète. C'est grâce à une proposition de Cécile CORSI que j'ai pu réaliser mon stage à l'Académie de Saint-Priest-Taurion ; une école supérieure de théâtre qui délivre le diplôme national de comédien.

N'ayant pas de bibliothèque propre à sa création, le groupe Coop Atlantique, jusqu'alors détenteur du fonds de la bibliothèque des coopérateurs de l'Union de Limoges, a souhaité faire don d'une partie de ce fonds à l'école en 2011. En contre partie, cette dernière devait en délivrer l'inventaire ; cependant, faute de personnel dans le domaine des bibliothèques, l'Académie n'a pu réaliser le travail demandé dans la convention. Elle s'est alors dirigée vers les étudiants de la licence professionnelle pour réaliser ce travail. Les autres parties du fonds se trouvent, elles, aux archives départementale, au sein d'une association d'histoire de la région et enfin au sein de l'université de Limoges.

Lorsque l'on m'a proposé ce projet, il me paraissait de prime abord assez éloigné du type de projet que je souhaitais réaliser. De plus, n'ayant pas véritablement eu d'expérience dans le domaine des métiers du livre auparavant, j'étais assez effrayée de ne pas avoir de professionnel sur place pour me conseiller dans mes choix, mais d'avoir un tuteur de stage « à distance ». Finalement, j'ai été curieuse de découvrir ce fonds et son histoire, et le défi que représentait ce projet a fait taire mes craintes.

Ma mission a donc eu pour but de réaliser un traitement de ce fonds des coopérateurs. Dans un premier temps, je présenterai un historique de ce « monument » qu'a été la Société Coopérative de l'Union pour les limougeauds, en m'appliquant à détailler les évolutions de ses collections. Je développerai ensuite tout le travail de prise en charge des documents avec la réalisation d'un inventaire, la création de cotes, le travail de nettoyage et de restauration des livres ainsi que leur remise en carton. Enfin, je terminerai ce rapport en proposant quelques pistes de réflexions quant à l'avenir de ce fonds, notamment sur les questions du nettoyage et du stockage de cette collection.



1. Parcours historique

1.1. Limoges, de la Coopérative au Théâtre de l'Union

1.1.1. L'Union des Coopérateurs



Figure 1 : Façade Union de Limoges

Source : Le Populaire du Centre, issue de la photothèque Paul Colmar

L'Union de Limoges est une société coopérative qui a été fondée le 20 novembre 1881 par un groupe d'ouvriers porcelainiers ainsi que par la fusion de deux coopératives ouvrières de consommation : l'« Épargne » et l'« Économie ménagère ». Elle s'installe Rue du Désert puis rapidement Chemin de l'Hermitage dans des locaux prêtés par les adhérents, tels que M. NAUTE. Les membres sont au nombre de 45 et ont un capital de près de 445.85 Francs. Alors que la coopérative se développe afin de devenir la première entreprise de la ville en 1925, son nombre d'adhérents avoisine les 15.000. Elle prend également la devise : « Tous pour chacun, chacun pour tous ». Son objectif principal est de pouvoir acheter les denrées et les objets de la vie quotidienne, en commun et à moindre coût ; pour ensuite les répartir entre ses membres. Cela lui permet d'améliorer le sort de la classe ouvrière ; c'est toujours dans cet état d'esprit qu'elle a également mis en place une Caisse de Solidarité, une colonie de vacances, des cours du soir, une garderie et une bibliothèque.

L'Union est le premier bâtiment de Limoges à être construit avec la technique du ciment armé. C'est Jean-Baptiste LEBLANC, l'architecte qui l'a choisi ; étant un matériau incombustible, il



permet de réaliser les structures portantes et le toit. Pour le reste du bâtiment, on mise sur la sobriété afin de consacrer le gros du travail à la façade qui est réalisée en pierre de taille. Le lieu a d'ailleurs été classé « Patrimoine du XXe siècle » en 2002.

1.1.2. Le Ciné-Union

1.1.2.1 La salle des fêtes

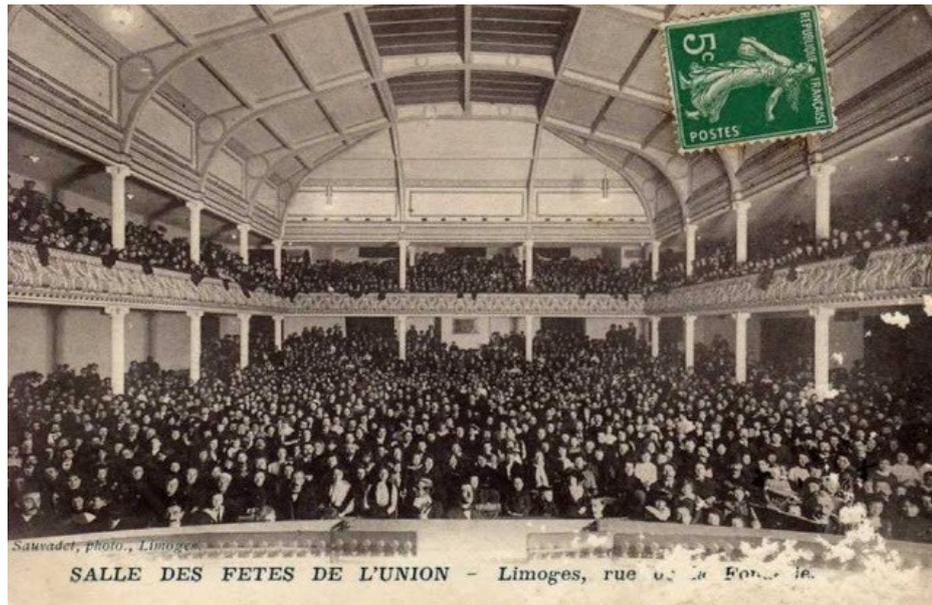


Figure 2 : Salle des fêtes de l'Union

Source : Le Populaire du Centre

Le 26 août 1911, les Coopérateurs inaugurent au sein de l'établissement une salle des fêtes et de réunion pour le fonctionnement ou le rayonnement de la Coopérative. Elle se prête à divers types de spectacles et jouit d'une bonne acoustique. Elle s'impose alors comme étant, à Limoges le lieu privilégié des « concerts » et du « music-hall ». Lors de l'inauguration de la salle, il fut annoncé par le Conseil d'Administration de l'Union que la salle allait accueillir les débuts du Cinéma Pathé et offrirait des représentations plusieurs fois par semaine quand la salle ne serait pas retenue par les activités de l'Union. La salle devient donc un lieu culturel qui offre toute une palette de spectacles et d'activités aux divers groupes sociaux qui ne pouvaient se permettre ce genre de divertissement. C'est une décision tout à fait novatrice pour l'époque.

Du point de vue architectural, la salle se voulait imposante : elle comprend 2.200 places assises et près de 6.000 places debout pour les grandes réunions de la Coopérative. Elle est donc construite au « siège de l'Union », rue de la fonderie, qui est aujourd'hui renommée « Rue des Coopérateurs ». Trois grandes portes s'ouvrent sur une salle de réunion de 840m².



Cette dernière est composée d'une scène, d'un parterre de 1.160 places assises, d'un balcon et de galeries latérales d'environ 1.000 places. Le lieu dispose également d'un certain nombre de dépendances (vestiaire, toilettes, buffet, et quelques petites salles).

1.1.2.2 La salle de cinéma



Figure 3 : Matériel de cinématographie

Figure 4 : Salle du Ciné-Union

Source : Le Ciné-Union

Évidemment, c'est surtout comme salle de cinéma que ce lieu est resté gravé dans la mémoire des limougeauds. Pour bénéficier d'une bonne projection cinématographique, divers équipements techniques ont dû être installés sur la scène mais il était difficile de les démonter pour accueillir d'autres spectacles. La salle fut donc entièrement réaménagée avec un écran géant, 2.200 places assises et 300 chaises amovibles ajoutées lors des grandes occasions ; ce qui en fait la plus grande salle de province après le Grand Rex et le Gaumont Palace à Paris (de respectivement 3.000 et 5.000 spectateurs).

Le Ciné-Union programme sa dernière séance le 14 janvier 1971 puis ferme définitivement ses portes aux spectateurs. La salle est jugée beaucoup trop vétuste et sa rénovation aurait demandé un investissement financier beaucoup trop important. L'Union des Coopérateurs du Limousin et du Périgord fusionne alors l'année suivante avec la Coopérative Régionale de Saintes. Malgré tout, cette salle a toujours été gérée, jusqu'à sa fermeture, par la Coopérative



de l'Union. Elle eut deux directeurs : Jean MAINSAT de 1920 à 1960 et Henri VERGNIAUD de 1960 à 1970.

Pendant près de 15 longues années, le Ciné-Union est laissé à l'abandon ; le bâtiment tombe dans la décrépitude la plus totale. Seule la façade conserve son allure. « Quand j'ai découvert le site à l'abandon, moi qui l'avait tant fréquenté comme Ciné-Union et qui y ait fait toute ma culture cinématographique, j'étais effaré » confie Richard MADJAREV, critique de cinéma sur France 3, et Vice-Président de la Cinémathèque du Limousin.

**SAUVER LE
« CINÉ-UNION »**

Quel Limougeaud ne se souvient de cette salle de cinéma qui a fait les délices de générations de spectateurs ? Située rue des Coopérateurs, à proximité du centre ville et à deux pas du nouveau rectorat, cette immense salle, pouvant accueillir deux mille cinq cents spectateurs, demeure la dernière en France de cette importance, et donc le seul témoin d'une époque où le cinéma était une grande distraction populaire.

Pour préserver ce qui a survécu à quinze longues années d'abandon et empêcher la disparition de cet ensemble, une ASSOCIATION DE SAUVEGARDE s'est créée. Rejoignez-la !

TROIS RAISONS DE SAUVER LE « CINÉ-UNION »

- Créé dans le cadre du groupement mutualiste L'UNION DE LIMOGES, dont l'action d'entraide précède, dès le début du siècle, toutes les lois sociales, il fait partie du PATRIMOINE CULTUREL et de la MÉMOIRE POPULAIRE de la ville.
- Sa mise en vente est imminente.
- Il est possible de donner à cette salle un nouveau visage pour le présent et l'avenir, tout en respectant son passé.

**SAUVEGARDE DE L'ESPACE CULTUREL
"CINÉ-UNION"**
Association - 10 rue des Coopérateurs - 87000 Limoges

- Limoges, géographiquement bien située pour accueillir des congrès nationaux et internationaux, facteurs de rayonnement, n'a pas, en centre ville, de salle permettant d'abriter de telles manifestations.
- De nombreuses associations culturelles, des troupes théâtrales, etc., recherchent des locaux pour travailler, présenter leur réalisation, inviter des groupes extérieurs.
- Sauvegarde du « CINE-UNION » se veut une force de proposition capable de définir les grandes lignes de la transformation du « CINE-UNION », et des locaux annexes qui l'entourent en un espace polyvalent, et de convaincre les propriétaires actuels, les élus et les Pouvoirs publics de la possibilité et de la nécessité de cette transformation.

L'AMI FINANCIER

Figure 5 : Tract

Source : Le Populaire du Centre

Plusieurs limougeauds, consternés de voir peu à peu ce lieu si important pour eux, symbole de l'histoire ouvrière de la ville, tomber en ruine, se mobilisent pour tenter de le sauver en créant, le 3 décembre 1986, l'association « Sauvegarde de l'Espace-Culturel Ciné-Union ». Elle met en place des expositions, des campagnes de presse mais une soirée cinéma, appelée « Un parapluie pour le Ciné-Union » afin de récolter des fonds pour effectuer les travaux de réparation les plus urgents et d'arrêter le projet de démolition de l'Union.



1.1.3. Le Théâtre de l'Union



Figure 6 : Hall d'entrée du Théâtre de l'Union

Source : Siri Mélaïne

Le 19 décembre 1986, le Conseil Municipal décide de racheter le site pour qu'il devienne un théâtre. En effet, le Centre Dramatique National du Limousin cherche un toit et la bâtisse plait à la troupe itinérante. L'acquisition de Louis LONGEQUEUE comprend les bâtiments de la Rue de la Fonderie mais également ceux de l'impasse des Charentes.



Figure 7: Luminaire

Source : Siri Mélaïne

La transformation de la salle en un théâtre est confiée à Yves LEJEUNE, qui a souhaité garder l'ambiance de l'ancienne salle en réutilisant, par exemple, les lustres d'origine pour les installer au foyer qui se situe à l'étage du Théâtre, et en les inversant pour donner un effet de lumière



plus douce et ainsi en faire un espace d'échange convivial ; mais également les boiseries et les chapiteaux des colonnes. A l'étage, l'architecte a également choisi de garder les balcons et les galeries. Le théâtre peut désormais accueillir 400 personnes. A l'emplacement des anciens entrepôts de la Coopérative (boulangerie, biscuiterie), l'architecte y créé des ateliers pour construire les décors et confectionner les costumes des comédiens. De plus, pour contrecarrer la superstition du milieu théâtral, Yves LEJEUNE reprend la couleur des huisseries de la façade pour les sièges : le vert.

En 1991, les chais de la coopérative accueillent le Fonds Régional d'Art Contemporain du Limousin Impasse des Charentes. Enfin, le reste des 6.000m² de bâtiments de la Coopérative ont été rasés et ont permis la création du parking attenant à la salle, où se trouve préservé le cèdre des coopérateurs. Cette salle est le troisième théâtre construit par la Ville de Limoges avec le Grand Théâtre et la salle Jean-Gagnant. Après plus d'un an et demi de travaux, ce sont les directeurs du Centre Dramatique National du Limousin, Arlette TEPHANY et Pierre MEYRAND, qui inaugurent la salle qu'ils baptisent «La Limousine ».

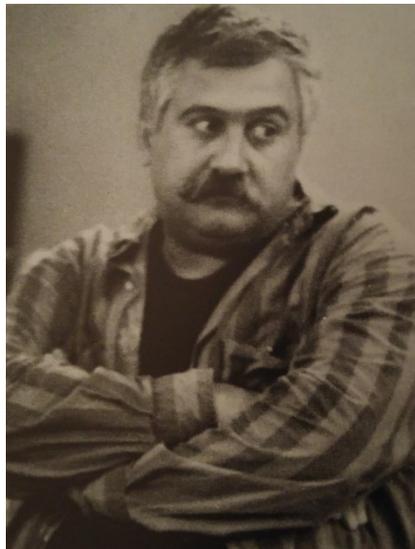


Figure 8: Silviu Purcarete

Source : Le Populaire du Centre

En 1996, Silviu PURCARETE, qui vient d'être nommé à son tour directeur du Centre Dramatique renomme cette scène, en hommage aux Coopérateurs : « Théâtre de l'Union ».



1.2. La bibliothèque des Coopérateurs

1.2.1. Le fonds documentaire



Figure 9: Bibliothèque de l'Union

Source : Le Populaire du Centre, issu de la photothèque Paul Colmar

La bibliothèque ouvre ses portes le 8 mars 1924, sous l'impulsion du bibliothécaire Jean-Baptiste COUTY. Elle se situe à l'étage, juste au-dessus du hall d'entrée du Ciné-Union. Le fonds documentaire comprenait à son ouverture environ 400 volumes et le premier catalogue de la bibliothèque a vu le jour le 1^{er} avril 1924 dans le Journal de l'Union. Le nombre d'ouvrage connaît un essor important : de 1.200 livres en décembre 1924, il est passé à 5.000 en 1930 puis à 8.000 en 1934 pour atteindre les 13.000 ouvrages à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le seul catalogue ayant pu parvenir jusqu'à nous étant celui de l'année 1929, comprenant 3.000 titres. Sur sa couverture, on peut y lire ces quelques vers de Victor HUGO : « Le livre a toujours pris fait et cause pour toi, Une bibliothèque est un acte de foi, Des générations ténébreuses encore, Qui rendent dans la nuit témoignage à l'aurore ».



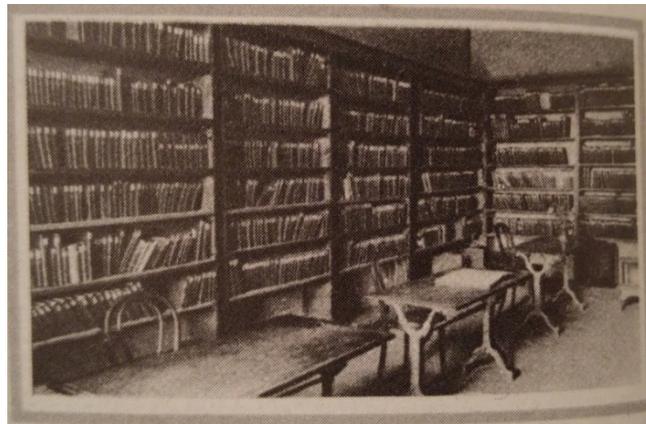
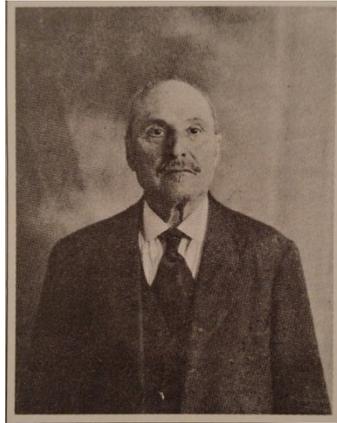


Figure 10: Jean-Baptiste Couty
Figure 11 : Salle de la Bibliothèque

Source : Le Populaire du Centre

La progression du nombre de lecteurs fut en adéquation avec l'augmentation des ouvrages disponibles. Il y avait une centaine d'adhérents à l'ouverture et près de 8.200 en 1946 ; la bibliothèque ayant gagné, en moyenne, sur cette période, 350 lecteurs par an. Les frais d'adhésion s'élevaient à 5 Francs ; la durée de prêt est de 15 jours et les horaires d'ouverture étaient assez importants : tous les après-midi de 14 à 19 heures et le dimanche matin, puis très vite elle ouvrit également tous les soirs de 19h30 à 21h. L'objectif de la bibliothèque est clairement énoncé dans son règlement intérieur apposé à l'intérieur des livres.

L'objectif de cette bibliothèque est d'apporter une culture générale aux lecteurs dans divers domaines : encyclopédique, politique et social avec les quotidiens nationaux, littéraire, scientifique, philosophique, religieux, économique ou encore historique et géographique. La poésie est assez absente de cette bibliothèque alors que le théâtre y est beaucoup mieux représenté avec des classiques de l'antiquité ainsi que des titres actuels. Le roman, la nouvelle et les essais représentent la majeure partie des titres de la bibliothèque avec les œuvres de



tous les auteurs classiques ; c'est le « rayonnage » le plus fourni. On peut également rajouter à cela, dès 1928, des périodiques consultables dans le foyer qui vient d'ouvrir juste à côté de la bibliothèque. Des conférences et des causeries y sont données, sur des sujets divers, les soirs, par des coopérateurs ou des universitaires.



Figure 12 : Tables de travail et de lecture

Source : Le Populaire du Centre

On peut noter que pour l'année 1944, on fait état de près de 300 sorties de livres par jour ce qui est considérable pour l'époque. Cela donne une idée de l'importance de la bibliothèque pour la population limougeaude. La bibliothèque était intensément fréquentée par les jeunes, ce lieu offrant à ceux-ci un cadre de travail et de soutien scolaire qu'ils n'avaient pas chez eux ; mais également tout un réseau de camaraderie et de complicité. La bibliothèque était donc à Limoges un lieu à double visée : une ouverture à la connaissance et la culture, mais également un lieu de rencontres, d'échanges et de distractions.



1.2.2. La conservation du fonds



Figure 13 : Gilbert Chabrolles et Michel Lucas

Source : Le Populaire du Centre

Après 15 années de délabrement, suite à la fermeture du Ciné-Union, Richard MADJAREV se souvient d'avoir été horrifié par ce qu'il était advenu du lieu : « L'état de la bibliothèque m'a particulièrement choqué. Tous les livres étaient abîmés, irrécupérables, bons à mettre à la benne ! ». Heureusement, la fusion de la Coopérative du Limousin avec celle de Saintes a permis que les ouvrages soient transportés à Saintes afin de les préserver des dégradations du temps et du permis de démolition du bâtiment accordé en décembre 1986. C'est donc Messieurs Gilbert CHABROLLES et Michel LUCAS, anciens coopérateurs qui ont veillé à leur transport et leur préservation à Saintes. Les deux hommes ont également organisé, en 2011, leur retour à Limoges à l'occasion d'expositions à la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges et au Théâtre de l'Union pour le centenaire du bâtiment.

Souhaitant conserver les ouvrages directement liés à son patrimoine, Limoges a passé une convention avec la Société Coop Atlantique qui est aujourd'hui la propriétaire de la Bibliothèque des Coopérateurs. Le fonds documentaire a donc été divisé en 2012, pour traitement et conservation, entre :

- Les Archives Départementales de la Haute-Vienne,
- Le PR2L (Pôle Régional d'Histoire Sociale de Limoges et du Limousin),
- Le « centre de recherche sur les littératures populaires » de l'Université de Limoges : environ 400 ouvrages
- L'Académie de Théâtre de Saint-Priest-Taurion, école qui dépend du Théâtre de l'Union : environ 3.000 ouvrages



1.3. Saint-Priest-Taurion et l'Académie



Figure 14 : Académie

Source : Leday Françoise

En 1997, Silviu PURCARETE fonde l'Académie Théâtrale de l'Union, une école de théâtre pour apprentis-comédiens. L'école accueille sa première promotion à Saint-Priest-Taurion, petite ville de campagne située à une quinzaine de kilomètres de Limoges. Les élèves travaillent donc dans une bâtisse du XIXe siècle, construite sur le site de l'ancien château du Mazeau. Isolée, elle permet un cadre de travail idéal. On retrouve dans cette école tout le nécessaire pour les comédiens en herbe : une scène, plusieurs salles de répétition, des loges, une salle de musique, une salle dédiée à la vidéo et enfin une bibliothèque consacrée au théâtre.



Figure 15 : Photographie de groupe Séquence 8

Source : L'Académie



Les élèves sont recrutés sur concours national et le cursus s'adresse tout particulièrement à des comédiens ayant déjà bénéficié d'une expérience professionnelle ou initiale dans le milieu. Les 16 comédiens retenus pour former la nouvelle Séquence suivent un cursus de trois ans. Cela leur permet de préparer deux diplômes : le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien et une Licence Professionnelle Métiers de la Culture pour le Développement Territorial à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges. Dès la deuxième année, les projets des étudiants sont présentés, sur scène, au Théâtre de l'Union.



Figure 16 : Anton Kouznetsov

Source : Le Populaire du Centre

Jusqu'alors rattachée au Centre Dramatique National du Limousin, en 2007, la DRAC et le Conseil Régional du Limousin ont souhaité faire de l'Académie, une des onze écoles de l'enseignement supérieur. C'est donc sous la direction du comédien et metteur en scène russe Anton KOUZNETSOV que l'école se classe au rang des 11 écoles supérieures d'art dramatique autorisées par le Ministère de la Culture à délivrer le DNSPC ; de ce fait elle prend le nom d' « École Professionnelle Supérieure Nationale de Théâtre du Limousin ».



Figure 17 : Logo

Source : Académie



Depuis sa création, l'Académie a également la particularité d'avoir des partenariats étrangers importants ce qui lui confère une dimension internationale. En Russie, les partenariats se font avec l'Académie Nationale de Théâtre et la Nouvelle Scène de Théâtre Alexandrinski de Saint-Pétersbourg et le Centre National de Meyerhold à Moscou. Paul GOLUB, responsable pédagogique, instaure aussi des partenariats avec le Canada, comme avec le Cégep de Saint-Hyacinthe et à Abidjan avec l'Institut Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle. Dans la région, le Centre National Dramatique de l'Union, l'École Nationale Supérieure d'Arts et le Sirque de Nexon sont les principales collaborations. Au sein de la structure, Madame Chrystelle AVRIL, coordinatrice des études, ainsi que Mesdames Françoise LEDAY et Pascale LEYGONIE, coordinatrices administratives, assurent le bon fonctionnement de l'établissement.



Figure 18 : Jean-Lambert Wild
Figure 19 : Paul Golub

Source : Académie

L'Académie, actuellement dirigée par Jean-Lambert Wild, met en place un dispositif de suivi des élèves une fois partis de l'école. 70% des élèves sortis de l'école vivent actuellement de leur art et sont toujours présents pour monter sur la scène de l'Union. Leur présence permet de dynamiser la région et de créer de nouvelles compagnies de théâtres. Bon nombre de ses élèves sont aujourd'hui bien connus sur les scènes limousines.



2. Traitement du fonds

2.1. Tri et classement

Les premières semaines du stage ont été consacrées au tri des livres de l'ancienne bibliothèque de l'Union. Une partie des livres se trouvait déjà sur les étagères puisqu'elle avait été déballée par le personnel de l'Académie alors que l'autre partie, qui est la plus importante, se trouvait encore dans des cartons. Trouvant les livres poussiéreux et mal adaptés aux besoins de l'école, l'Académie a ainsi jugé favorable qu'ils soient traités par des professionnels ou des personnes en cours de formation. La convention passée entre l'Académie et Coop Atlantique prévoyait la réalisation d'un inventaire et d'une classification de type « bibliothèque ».



Figure 20 : Étagères où étaient stockés les livres à mon arrivée

Figure 21 : Cartons où étaient également stockés les livres

Source : Siri Mélaïne

Il m'a donc fallu sortir les livres des cartons qui étaient eux-mêmes abîmés, et les trier un par un. J'ai choisi au départ de les trier selon des grandes thématiques reprenant les classes Dewey :

- Philosophie
- Religion
- Droit et Économie
- Sciences et Techniques
- Arts
- Littérature
- Histoire-Géographie et Société





Figure 22 : Piles de livres répartis par thématiques
Figure 23 : Étagères où les livres étaient disposés le temps du classement

Source : Siri Mélaïne

La classification est « un langage documentaire permettant l'organisation d'un ou plusieurs domaines de la connaissance en un système ordonné de classes et de sous-classes ».

A part ces catégories se trouvait une vingtaine d'ouvrages grand format. Ceux-ci sont une revue nommée « L'illustration ». Ils sont en assez bon état, très poussiéreux et ils reflètent l'actualité du monde entier à l'époque de publication la revue. L'illustration est la première revue française illustrée à s'imposer dès 1906 comme étant le premier magazine au monde. Elle est créée par Édouard CHARTON et Alexandre PAULIN, paraît tous les samedis et titre à ce jour 5293 numéros accompagné de millions de gravures, dessins, peintures et photographies soit 180.000 pages. Le premier numéro paraît le 04 mars 1943 au prix de 75 centimes pour 16 pages au format grand folio. La revue vise un lectorat aisé et éclairé.

« Combien de descriptions écrites, mêmes les meilleures, sont pâles, inanimées, toujours incomplètes et difficiles à comprendre en comparaison de la représentation même des choses ». C'est par ces mots que débute le premier magazine et permet de donner la ligne éditoriale du journal.



Figure 24 : Une du numéro spécial Noël de l'«Illustration» - 1929

Source : Photographie de Siri Méline prise dans l'«Illustration»

A partir de 1884, les illustrations en couleur font leurs apparitions et la première photographie l'année suivante. Ce qui fait la force du magazine ce sont les reporters qui couvrent l'actualité du monde entier au début des années 1900. Le journal collabore avec les grands noms de la littérature et du dessin. En 1925-1930, l'«Illustration» accroît ses tirages à près de 300.000 exemplaires et compte des lecteurs dans plus de 130 pays. Petit à petit, la revue se lance dans le hors-série et le numéro de Noël.



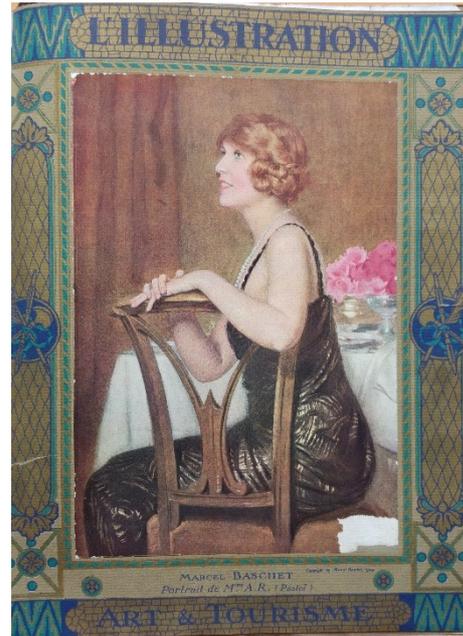
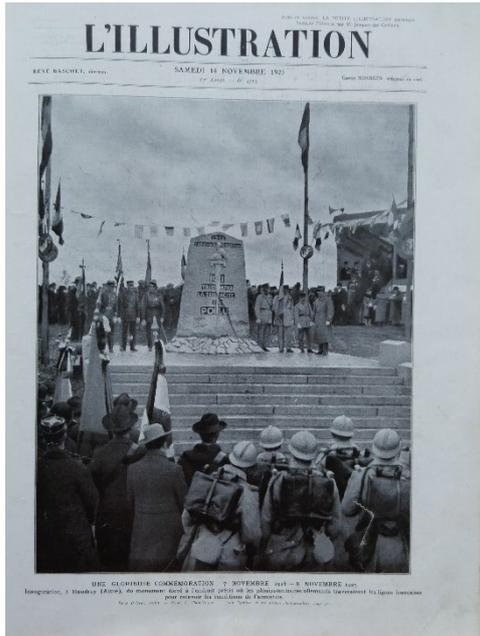


Figure 25 : Une pour la commémoration de l'armistice

Figure 26 : Une du hors-série « Art et tourisme »

Source : Photographie de Siri Méline prise dans l'illustration

La revue possède tous les services nécessaires à sa diffusion : messageries, photographies, papeteries, héliogravure, reliure, brochage et même imprimerie. Malgré tout, les annonces publicitaires dans le journal deviennent indispensables pour lui permettre de financer ses articles. Il s'agit de financer les reporters, les illustrations et l'impression.

Aujourd'hui, l'intégralité du fonds a été conservé (dessins, plaques de verre, bois gravé, négatifs...). Les descendants de René BASCHET, directeur du journal, gèrent le fonds et ont rendu l'intégralité des numéros accessibles en ligne moyennant un abonnement.

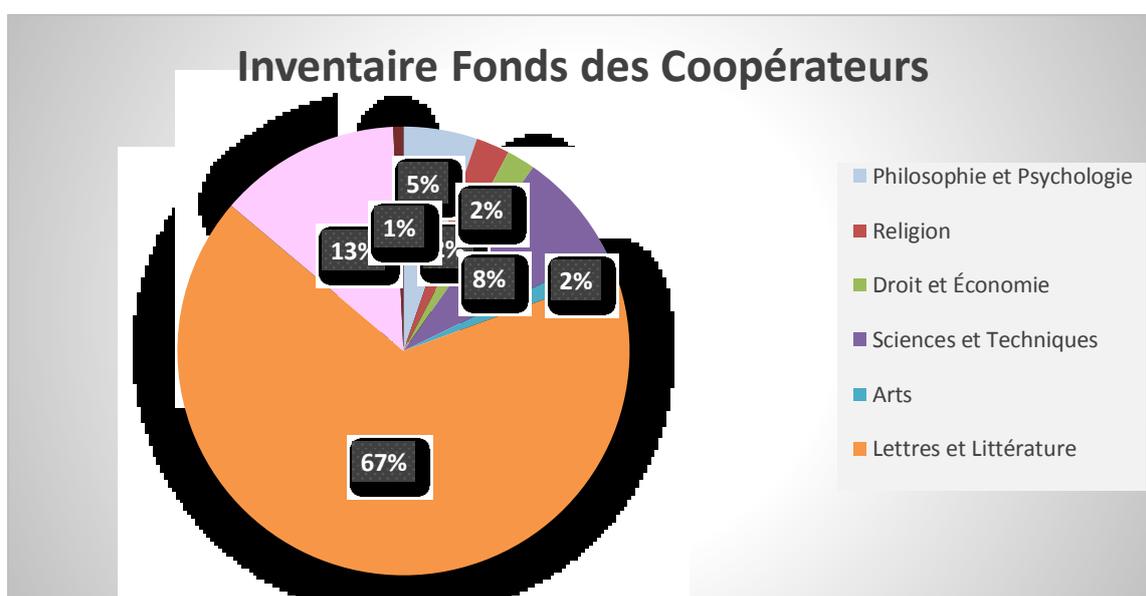
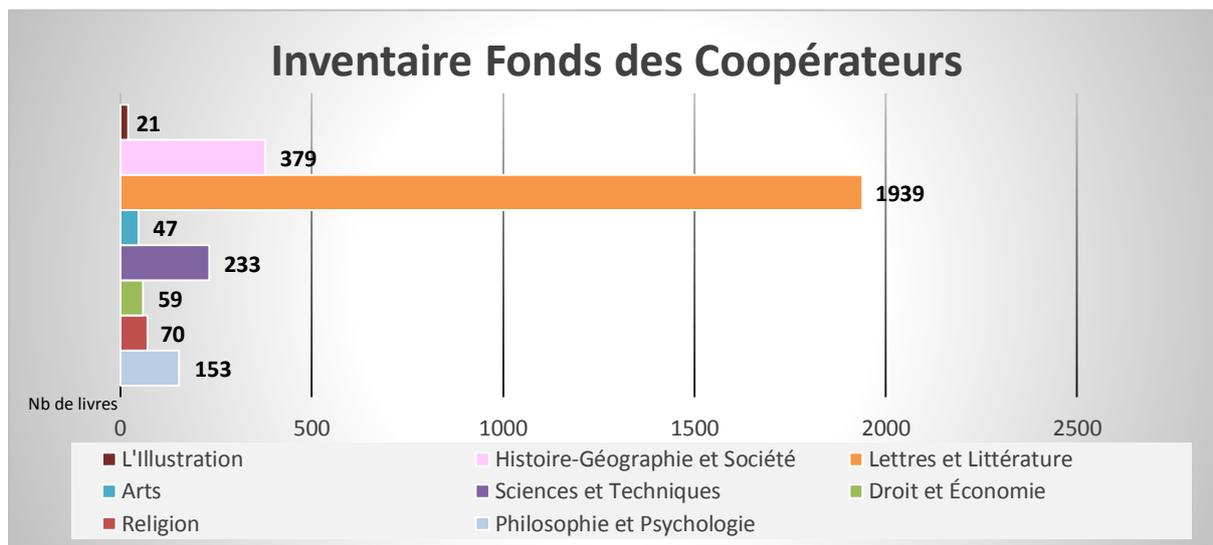
L'importance de la revue était telle qu'on la retrouve même dans les plus grandes œuvres classiques de la littérature française : « *Lorsque la partie de cartes était finie, l'apothicaire et le médecin jouaient aux dominos, et Emma changeant de place, s'accoudait sur la table, à feuilleter L'illustration* ». [Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*]

Trier les livres un par un m'a permis de les inspecter et d'essayer de détecter à l'œil nu s'ils n'étaient pas contaminés par des moisissures ou des champignons. Ceci étant une probabilité sachant qu'ils avaient auparavant été laissés à l'abandon au sein de la coopérative de l'Union après sa fermeture, puis stockés en cartons dans un entrepôt.

Afin de me représenter un peu mieux le fonds sur lequel je devais travailler, j'ai procédé à la représentation graphique des ouvrages. Ainsi, comme nous pouvons le voir ci-dessous, le



premier graphique représente le nombre de livres répartis dans chaque thématique et le second représente le pourcentage de livres. Cela peut nous donner une idée, en prenant en compte les pertes dues à plusieurs facteurs (vols, dégradation, perte simple...), de ce que pouvait être la bibliothèque avant sa fermeture et la façon dont elle pouvait être composée. Nous pouvons voir une prédominance des ouvrages de littérature ainsi que des ouvrages d'histoire, de géographie et de société. Ce fonds tend donc, aujourd'hui, à être un fonds majoritairement composé de sciences humaines.



Lors d'un rendez-vous pris avec le PR2L, j'ai pu prendre connaissance d'une autre partie du fonds grâce à l'inventaire qu'il en a été fait. En effet, dans ces locaux sont classés les ouvrages concernant l'histoire sociale, ainsi que les ouvrages traitant de coopération et de mutualité. Nous y retrouvons d'ailleurs une cinquantaine d'ouvrages de Karl MARX ainsi que beaucoup d'ouvrages politiques.

A la Faculté de Lettres et Sciences Humaine, le fonds n'a pas encore été traité mais il concerne la littérature populaire et représente environ 400 ouvrages d'après ce que nous avons pu en voir.

Aux Archives Départementales de la Haute-Vienne, Alain DUBREUIL s'est occupé du fonds et nous a reçues pour nous le présenter sur autorisation de Coop Atlantique. Il nous a fourni l'état succinct des documents déposés qu'il a réalisé. Le don est majoritairement composé de registres de procès-verbaux, de rapports de comptabilité ainsi que de documents relatifs à la vie des coopératives et des photographies.

Nous avons également en notre possession, un inventaire succinct des documents qui étaient en prêt à Saintes au moment du dépôt initial qui a été réalisé par Johanna LEMERCIER du PR2L et Marie MALABOU. Il contient des différentes brochures, les différents dossiers thématiques, les rapports, les statuts et règlements intérieurs mais également les revues, journaux reliés, et magazines.

2.2. Cotation et inventaire

Une fois triés, les livres ont été repris un à un afin d'être rentrés dans l'inventaire. L'inventaire, est, avant l'informatisation des bibliothèques, un registre permettant de répertorier tous les documents acquis par la bibliothèque. Un numéro d'inventaire est donc attribué et apposé à chaque document par ordre chronologique d'entrée. Aujourd'hui, dans les bibliothèques informatisées, c'est le code-barres qui est apposé sur le document qui fait office de numéro d'inventaire et qui est intégré au système de gestion informatique de la bibliothèque. Le numéro d'inventaire est unique et propre à chaque document, si ce sont deux documents identiques, on se doit tout de même de leurs attribuer des numéros différents.

L'inventaire a ici été réalisé par le biais d'un fichier tableur Excel comprenant sur chaque feuille une catégorie de la classification Dewey. Sur chaque feuille apparait donc un tableau reprenant pour chaque ouvrage : le numéro d'inventaire, le nom de l'auteur, son titre, le tome, l'éditeur, l'année et le nombre de pages (Cf. Annexe)

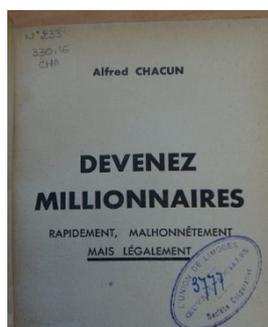


Figure 27 : Livre inventorié en n°233 coté en 330.16 CHA

Source : Siri Méline



Chaque ouvrage est alors recensé dans le fichier tableur Excel et on lui attribue une cote. Cette dernière représente la place du document dans les rayonnages de la bibliothèque ; elle est représentée par un ensemble de symboles (lettres, nombres ou pictogrammes) et est apposée directement sur le dos du livre ou sur la page de titre de ce dernier. La cote ne sert pas à décrire précisément le document mais à le localiser : elle fait partie intégrante de la signalétique. Elle a été réalisée suivant la norme de classification Dewey, choisie en accord avec M. Gilbert CHABROLLES, ancien coopérateur en charge de s'occuper du fonds. Il souhaitait avoir un fonds traité de façon à ce qu'il puisse être compris par n'importe quel professionnel et avoir un classement similaire aux bibliothèques. L'utilisation d'un indice Dewey, à deux décimales, nous a donc paru à la fois simple mais également assez précise pour définir le thème central de l'ouvrage. De ce fait, chaque ouvrage pourrait être intégré à n'importe quelle collection de bibliothèque. On choisira évidemment pour la cotation l'indice qui va correspondre au sujet le plus important de l'ouvrage, un indice de sujet plus global ou bien celui qui apparaît en premier dans la table si les deux sont d'égale importance.

L'avantage du traitement sur tableau Excel pour M. CHABROLLES est de pouvoir si besoin regrouper les inventaires réalisés par les Archives Départementales de la Haute-Vienne, la Faculté des Lettres et le PR2L, sous un même document. Cela permet également de pouvoir faire des modifications sur les fonds notamment en cas de dons ou de mise au pilon de certains documents.

Enfin, se trouve dans le tableau une colonne reprenant le numéro du carton dans lequel va être remis l'ouvrage. En effet, pour avoir discuté du devenir du fonds avec l'Académie, cette dernière ne souhaite pas le garder au sein des locaux, le jugeant peu attrayant pour les besoins des étudiants. Il a donc été décidé que le fonds serait remis en cartons une fois l'inventaire fini pour ne pas qu'il s'abîme plus ainsi que pour éviter toute perte de livres. Les cartons seront stockés à l'Académie le temps que Coop Atlantique leur trouve un lieu plus adapté.

Un second fichier Excel complète l'inventaire. Il est à la demande de M. CHABROLLES et reprend un état des livres lors de l'inventaire (Cf. Annexe). Cette action a été réalisée afin de permettre un éventuel désherbage ou pilonnage des documents. En effet, lors de notre entretien, il a été évoqué le fait que certains livres étaient en très mauvais état, voir non lisible et que par conséquent, il fallait se résoudre à en pilonner certains.

2.3. Nettoyage et remise en cartons

Pour augmenter la durée de vie d'un livre, un nettoyage régulier est indispensable. Les livres sont très souvent sujets à la poussière, l'usure liée au temps ainsi qu'aux maladies et aux détériorations des usagers. Lors d'un entretien avec M. BRIOT, relieur à la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges, j'ai pu apprendre que la poussière était très abrasive pour les livres et qu'elle peut facilement dégrader le papier comme la reliure. Cette dernière accroît également les chances pour l'ouvrage de développer des moisissures ou d'encourager la présence d'insectes.



Il faut également prendre en compte dans la détérioration du livre l'utilisation peu soignée que peuvent en faire les usagers. Le dos du livre ainsi que son mors sont les endroits les plus abîmés. Il en est de même pour les pages où l'on préférera ajouter un signet plutôt que d'en corner le coin. En cas de déchirure, le ruban adhésif est à éviter puisqu'il altère la couleur du papier et y laisse des traces difficiles à enlever sans endommager le papier. Enfin, il est conseillé de ranger les livres à la verticale sur une étagère et par taille comparable de façon à ce que les livres ne s'affaissent pas et qu'ils puissent garder une bonne tenue.



Figure 28 : Séance de nettoyage des livres avec un aspirateur à filtre HEPA

Source : Siri Méline

L'inventaire réalisé, j'ai donc dû nettoyer les ouvrages afin de les remettre en carton. La Bibliothèque Universitaire de Lettres nous a prêté un aspirateur à filtre Hepa (High Efficiency Particulate Air). Ce dernier retient 99,97% des particules de poussières, moisissures, bactéries et acariens ; il est dit absolu. C'est un aspirateur léger, transportable facilement et qui a une puissance allant de 20W à 1300W. Cet aspirateur convient donc pour les entretiens d'ouvrages les plus délicats, il a été mis au point pour les bibliothèques, musées et archives. La machine nous a été fournie avec des brosses en poils de chèvre qui permettent d'aspirer le livre. Il aurait peut-être été favorable d'avoir des tailles de brosses différentes ainsi qu'une brosse plus dure pour nettoyer plus efficacement les ouvrages mais cela a été réalisable avec un peu de patience. Pour réaliser ce travail, j'ai dû m'équiper de gants, d'une blouse ainsi que d'un masque.

Les documents ont été dépoussiérés à l'extérieur, sur les tranches ainsi qu'à l'intérieur mais toujours du dos vers la gouttière afin de ne pas stocker les particules de poussières dans les recoins. A la fin de la journée, la brosse a été méticuleusement nettoyée à l'eau bouillante et au savon puis désinfectée dans une solution d'alcool à 70° comme prévu dans le protocole d'utilisation de l'aspirateur.

J'ai ainsi pu nettoyer, dans la mesure de mes possibilités, tous les ouvrages, en suivant le protocole ainsi que les conseils de Mesdames Julie FLOREANI (conservatrice responsable de la Bibliothèque Universitaire de Lettres et du pôle patrimoine au Service Commun de Documentation), Hélène LAYOTTE (bibliothécaire au pôle patrimoine du Service Commun de



Documentation) et Monsieur Éric BRIOT (relieur à la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges). Pour véritablement dépoussiérer ces livres plus en profondeur, il faudrait utiliser des produits appropriés ainsi que s'adresser à un relieur pour réparer ou restaurer les ouvrages les plus abîmés, ce que nous verrons dans la prochaine partie. Au final, l'intégralité du fonds présent à l'Académie a été traité.



Figure 29 : Livres avec leurs étiquettes d'origine

Source : Siri Méline

Il a également été choisi de ne pas chercher à enlever les étiquettes présentes sur le dos du livre, bien qu'elles soient pour la plupart abîmées. En effet ces dernières font partie intégrante de l'histoire du livre et peuvent permettre de dater l'acquisition des ouvrages ou de donner diverses indications suivant le témoignage de personnes ayant connu le fonds à l'époque de la bibliothèque. Il en est de même pour les numéros d'inventaires présents à l'intérieur du livre ainsi que de ne pas barrer les estampillages présents, qu'ils soient de l'union ou de la coopérative de Saintes. Enfin, nous avons consolidé les documents en renforçant les charnières dans la mesure du possible.

Par la suite, de nouveaux cartons ont été achetés par l'académie, les anciens étant beaucoup trop abîmés. Ils sont de taille plus petite, réduite de moitié. Cela permet d'une part une charge moins lourde à porter mais également une diminution du risque de contamination d'ouvrage. Sur chaque carton se trouve le numéro de carton que l'on retrouve au sein même de l'inventaire ainsi qu'une feuille reprenant tous les titres se trouvant à l'intérieur qui est déposée sur le flanc de ce dernier. Les titres sont classés alphabétiquement dans les cartons, ce qui permet à la personne recherchant un ouvrage de se repérer plus facilement. Les cartons sont actuellement regroupés dans la « bibliothèque » qui accueillait les livres en attendant un autre lieu de stockage.





Figure 30 : Ouvrages en préparation pour la mise en carton

Figure 31& 32 : Fin de la mission, tous les livres ont été remis en cartons

Figure 33 : Détail du carton avec son numéro ainsi que la liste des livres présents dans le carton sur le flanc

Sources : Siri Méline



3. Propositions

3.1. Réalisation d'un nettoyage plus approfondi

Selon les conseils du relieur de la Bibliothèque Francophone multimédia, Éric BRIOT, un nettoyage plus approfondi des ouvrages est possible. Néanmoins, c'est un travail coûteux et contraignant en terme de temps.

Il faudrait avant toute chose, ne pas dépoussiérer les livres, dans la salle où ils sont stockés, mais plutôt dans un autre local. De plus, s'ils doivent être rangés dans la salle de départ, cette dernière doit être entièrement dépoussiérée. Certaines bibliothèques, comme la bibliothèque municipale de Chambéry sont équipées d'une « centrale d'aspiration » ; c'est un local de dépoussiérage où l'aspirateur rejette la poussière à l'extérieur de l'établissement.

En plus du protocole de nettoyage fourni par le Service Commun de Documentation de Limoges, Éric BRIOT propose un dépoussiérage à la brosse ainsi qu'au chiffon de flanelle avant d'utiliser l'aspirateur à filtre absolu.



Figure 34 : Pot de Gel Laponite en poudre

Source : Atlantis-France.com

Pour décoller les étiquettes, il propose par exemple l'utilisation du Gel Laponite qui bien sûr est un matériel neutre. C'est une poudre blanche qui se mélange avec de l'eau et qui après un temps de repos forme un gel. Il les décolle facilement après son application et l'avoir laissé agir. Un scalpel permet d'aider à décoller l'étiquette si besoin. L'utilisation de ce gel permet de décoller cette dernière sans qu'il ne reste de traces et d'auréoles sur le dos du livre.





Figure 35 : Pot de colle de pate

Source : Apg-reliure.com

En ce qui concerne les livres qui n'ont plus de dos, le relieur m'a expliqué que l'utilisation d'une colle de pate (amidon RH8) permet de faire se tenir les pages, notamment en attendant une reliure prochaine. C'est une colle qui elle aussi est neutre ; c'est donc une utilisation qui est totalement réversible pour les relieurs et qui peut donc être corrigée en cas de problèmes ou défaite par le relieur quand il va vouloir découper le livre afin de le relieur.

Il est possible de relier n'importe quel livre provenant du fonds des Coopérateurs, après une estimation du coût de la reliure cela avoisinerait les 14€ pour un livre de poche. Cela représente une dépense plus importante que s'il devait être racheté neuf. Cette option n'est donc à conserver que si le livre n'est plus réédité ou s'il a de la valeur. Une autre solution serait de classer les ouvrages les plus abîmés dans des pochettes neutres afin d'éviter toute détérioration liée à la lumière.

Enfin une teinture peut être appliquée sur certains ouvrages pour leur redonner un peu de couleur et pouvoir refaire la signalétique présente sur le dos de l'ouvrage. Beaucoup de bibliothèques, pour les livres en cuir, utilisent la cire 213 qui a été créée spécialement pour cet emploi par la Bibliothèque Nationale de France. Une gomme adaptée permet également de gommer la couverture et ainsi de pouvoir enlever les particules de poussière.

3.2. Stockage du fonds donné à l'Académie

En ce qui concerne le fonds déposé à l'Académie, cette dernière ne souhaite pas le garder au sein de ses locaux. En effet elle ne le trouve pas adapté aux besoins de ses élèves et ces derniers les jugent trop abîmés et poussiéreux. De plus l'école avait récupéré ce fonds à une époque où elle avait besoin d'ouvrage au sein de sa bibliothèque ; maintenant le fonds courant s'est considérablement développé et s'est spécialisé sur le théâtre. L'Académie n'a plus non plus l'utilité de ces ouvrages et m'a donc demandé, une fois l'inventaire et le dépoussiérage finis, de remettre les ouvrages en carton.

Lors de ma rencontre avec Gilbert CHABROLLES, nous avons pu discuter de l'avenir de ce fonds. Mon objectif est donc ici d'en faire des propositions de stockage. Le principe de respect du fonds voudrait que ce dernier ne soit pas divisé, peut-être y aurait-il la possibilité que les



divers fonds soient réunis et puissent être gardé dans un local ouvert afin d'en faire profiter les universitaires ou le public souhaitant le consulter. Cette hypothèse a très vite été mise de côté par M. CHABROLLES, pour des questions de frais.

Par la suite, un don à la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges m'est venu à l'esprit. Peut-être y aurait-il la possibilité de le ranger sur les compactus du magasin et les rentrer dans le catalogue de la bibliothèque en tant que fonds patrimonial. Cependant, M. CHABROLLES aurait en 2011 contacté la bibliothèque mais la proposition de don a été déclinée. Aujourd'hui, un changement de direction et un inventaire réalisé pourraient permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Peut-être serait-il également possible de réunir une partie des fonds. La partie histoire, géographie et société pourrait par exemple rejoindre les documents présents au PR2L. Là, la place viendrait sûrement à manquer pour stocker tous les ouvrages, Johanna LEMERCIER ne disposant que d'un petit bureau pour faire vivre l'association. De plus, peut-être serait-il intéressant de pouvoir intégrer le fonds présent à l'Académie à celui présent à la Faculté de Lettres ?

La solution la plus envisageable serait, vu que M. CHABROLLES souhaite que les livres servent et puissent être lus par le plus de personnes, que les ouvrages soient confiés à une ou plusieurs petites communes qui souhaiteraient disposer d'un petit coin lecture. C'est le cas si le but n'est pas tant de conserver le fonds en tant qu'entité mais tout simplement de le mettre à disposition de la population. Il semblerait que la commune de La Geneytouse soit assez intéressée par le fonds. Néanmoins, il faut prendre en compte le risque d'un éclatement total de la collection et il faudrait que chaque commune précise dans son catalogue la provenance des documents pour que le fonds des Coopérateurs ne disparaisse pas.

En ce qui concerne les Illustrations, il semblerait envisageable que les revues soient données à des bibliothèques à qui il manquerait les exemplaires présent dans ce fonds ; mais aussi pourquoi pas disponible en consultation au sein d'une bibliothèque ou bien confiées aux bons soins des Archives Départementales de la Haute-Vienne.

Malgré tout, peu importe le lieu où va être stocké le fonds, un désherbage va devoir être réalisé. Au sein des bibliothèques, on désherbe généralement pour actualiser la collection, pour améliorer sa conservation ou tout simplement pour faire de la place. Ici, les ouvrages vont devoir être désherbés car certains sont trop abîmés pour être consultés. Grâce à l'état des livres que j'ai réalisé sur un des inventaires, la personne qui sera en charge de ce désherbage aura déjà une partie du travail accompli et perdra moins de temps pour le réaliser. De plus, cela peut permettre d'éviter les doublons avec le fonds de la Faculté des Lettres mais également, si les ouvrages sont donnés en bibliothèque, avec ceux de la future structure. Il est bien évident que tout cela doit se faire en accord avec le propriétaire du fonds et que cela doit être précisé dans la convention par le biais d'un avenant.



Conclusion

Une question s'est imposée au fil des discussions qui ont rythmé ce stage : quel sera le devenir de ce fonds ? Il est indispensable, peu importe son lieu de stockage, qu'il soit inventorié et signalé. La nécessité de savoir exactement le contenu et l'état des livres, ainsi que les inventaires des autres établissements possédant une partie du fonds, permettrait une communication plus aboutie sur ce point. Ce n'est qu'à travers cet échange entre les différents partis que l'on va pouvoir véritablement déterminer ce que l'on souhaite faire de ce fonds, quel est son potentiel et comment le valoriser.

La réalisation du projet, du point de vue de l'inventaire n'était en soi pas quelque chose de nécessairement compliqué ; une fois les ouvrages triés et les bases des informations à mettre dans le tableau proposé, il ne m'a fallu que peu de temps pour rentrer les livres dans l'inventaire. L'étape la plus délicate a été de ne pas établir un inventaire qui se résumait à un simple tableur. Les deux aspects de ce stage qui ont été les plus éprouvants sont pour moi la cotation des ouvrages et leur nettoyage. Coter les livres était pour moi une nouveauté, n'ayant approché la théorie que quelques heures en cours ; j'ai ainsi dû coter près de 3.000 documents, avec le soutien et les conseils de ma camarade de promotion qui réalisait son stage dans le même établissement. Son aide a été précieuse tout au long du stage, me permettant d'avoir un second regard sur mes décisions. En ce qui concerne le nettoyage, cela a été fatigant d'un point de vue physique du fait du bruit incessant de l'aspirateur, du temps nécessaire à ce travail mais aussi du soulèvement incessant de poussière. Enfin, ce qui m'a le plus dérangé était le fait de n'avoir eu aucun échange avec de quelconques usagers.

Malgré ces quelques points négatifs, ce stage m'a apporté énormément d'assurance, et m'a permis d'acquérir une véritable autonomie dans les prises de décisions, notamment du fait de ne pas avoir de professionnel au sein même de la structure. Il m'est arrivé de débattre longuement avec mes interlocuteurs pour exposer la pertinence de mes choix, qui ne rencontraient pas leur approbation au premier abord, mais se révélaient plus adaptés au traitement des documents. Ce stage m'a également permis de mettre en pratique et de me familiariser avec des notions étudiées en cours, comme la formation des cotes Dewey ; cela m'a également apporté une connaissance plus concrète des techniques de restauration et de conservation des ouvrages. En effet, nous avons pu aborder ce sujet lors de nos nombreuses visites mais nous n'avions pas pu l'approfondir. En outre, j'ai fait la rencontre de beaucoup de personnes de professions diverses, qui ont toutes pu m'apporter leur aide et leurs connaissances pour mener à bien mes travaux. Cela a constitué un soutien essentiel que je me dois de souligner.

Ce stage m'a véritablement confortée dans mon choix de métier, et j'ai pris beaucoup de plaisir à le réaliser. Je souhaite ainsi me diriger plutôt vers une bibliothèque municipale ou intercommunale, pour pouvoir continuer d'effectuer ces tâches tout en me permettant d'avoir un véritable contact avec le public.



Références bibliographiques

Ouvrages généraux

ALIX Yves, *Le métier de bibliothécaire*, 12e édition, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2010.

DEWEY Melvil et BETHERY Annie, *Guide de la classification décimale de Dewey: tables abrégées de la XXIIIe édition intégrale en langue anglaise*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2013.

Ouvrages spécialisés

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL, *Naissance d'un théâtre : du « Ciné-Union » à La Limousine*, Limoges.

LAFORE, B. ; LAFORE, R., *Ciné-Union*, Limoges, Lucien Souny, 1989.

MINGAU, Muriel, *L'Union - Une utopie vivante à Limoges*, Limoges, Le Populaire du Centre, 2011.

Sitographie

DARNATELEVISION, « *L'illustration* » *pretigieuses archives d'histoire, désormais accessible sur internet*, 166 seconds, 01.08.2013. En ligne: YouTube, <<https://www.youtube.com/watch?v=RJVb0KJre-M>>, consulté le 08.04.2016.

FRANCE Bibliothèque nationale de, « BnF - Fiches pratiques : préservation », <http://www.bnf.fr/fr/professionnels/conservation_fiches_pratiques/s.conservation_fiches_preservation.html?first_Art=non>, consulté le 08.04.2016.

FRANCE Bibliothèque nationale de, « BnF-Professionnels : Conservation - Dépoussiérage mode d'emploi », <http://multimedia.bnf.fr/actus_conservation/cn_act_num04_art2.htm>, consulté le 08.04.2016.

« Académie de l'Union | », <<http://ensa-limoges.fr/academie-de-lunion/>>, consulté le 08.04.2016.

« Bienvenue sur le site officiel du Journal L'illustration, de son fonds documentaire et de ses archives historiques », *Bienvenue sur le site officiel du Journal L'illustration, de son fonds documentaire et de ses archives historiques*, <<http://www.lillustration.com>>, consulté le 08.04.2016.

« L'Académie | Ecole Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin », <<http://www.academietheatrelimoges.com/>>, consulté le 08.04.2016.

« Limoges Ciné Union.pdf ». En ligne: <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/48770/383132/version/1/file/Lim>



oges%20Cin%C3%A9%20Union.pdf>, consulté le 08.04.2016.

« L'UNION - UNE UTOPIE VIVANTE À LIMOGES »,
<<http://www.centrefranceboutique.fr/lunion-une-utopie-vivante-a-limoges,fr,4,HS-LI-0113-POP.cfm>>, consulté le 08.04.2016.

« Théâtre de l'Union », *Théâtre de l'Union*, <<http://www.theatre-union.fr/fr>>, consulté le 08.04.2016.

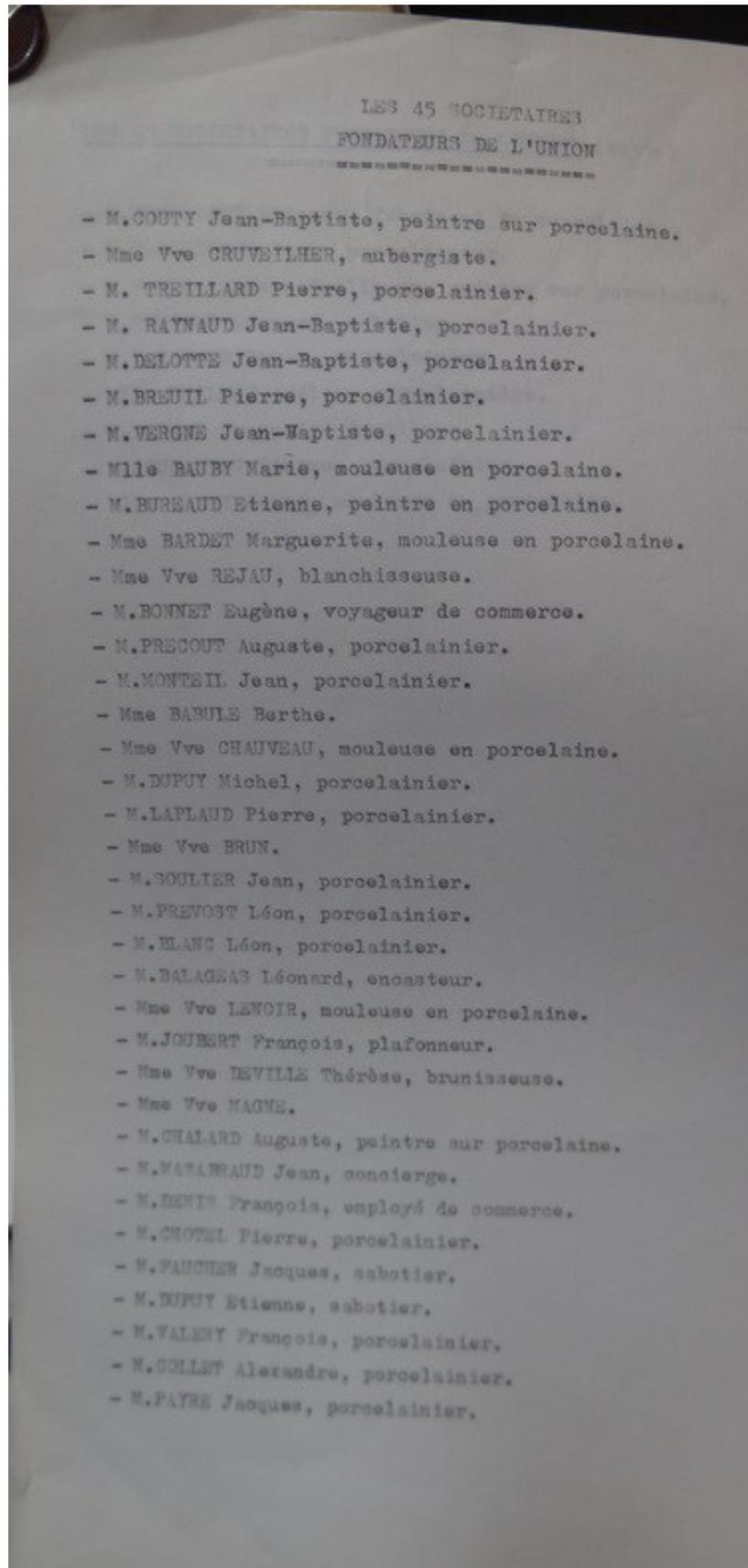


Annexes

Annexe 1. Liste des 45 membres fondateurs de l'Union	39
Annexe 2. Règlement de la bibliothèque	41
Annexe 3. Rachat du bâtiment par la Ville de Limoges	42
Annexe 4. Convention Coop Atlantique – Académie	43
Annexe 5. L'académie	45
Annexe 5.1. Les élèves de la Séquence 8.....	45
Annexe 5.2. Affiche du concours d'entrée	46
Annexe 6. L'Inventaire du fonds.....	47
Annexe 7. L'état du fonds	48
Annexe 8. L'illustration.....	49
Annexe 9. Protocole d'intervention - Nettoyage	50



Annexe 1. Liste des 45 membres fondateurs de l'Union



LES 45 SOCIETAIRES FONDATEURS DE L'UNION (suite)

- M. THEILLOUT Etienne, fabricant de porcelaine.
- M. MARGUIGNOT Jean, porcelainier.
- M. FEVRE Auguste-Guillaume, peintre sur porcelaine.
- M. FOUCAUD Léonard, sabotier.
- M. BARATAUD Denis, porcelainier.
- Mlle TEILLET Amélie, porcelainière.
- M. THOMAS François, émailleur.
- M. JOUHANNET Pierre, porcelainier.
- Mlle GRANY Jenny, mouleuse en porcelaine.



Annexe 2. Règlement de la bibliothèque

RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

I. — La Bibliothèque du Foyer du Coopérateur est ouverte à tous les coopérateurs tous les jours, de 14 h. 30 à 22 heures. Le dimanche, de 9 heures à midi. Elle est fermée à 16 heures le mercredi, pour permettre la préparation de la salle en vue des conférences du soir.

II. — Pour se faire inscrire, les lecteurs doivent :

1° Remplir la fiche qui leur sera remise par le personnel de la bibliothèque;

2° Verser un cautionnement de 5 francs;

3° S'engager à remettre les livres empruntés, dans la quinzaine qui suit ou à faire renouveler le prêt pour une nouvelle période de quinze jours.

III. — Les livres abîmés ou égarés par le lecteur doivent être remplacés intégralement (reliure comprise) et dans la même édition.

IV. — Un certain nombre d'ouvrages contenant des gravures artistiques ne peuvent sortir de la bibliothèque. Les lecteurs pourront, sur leur demande, les consulter sur place.

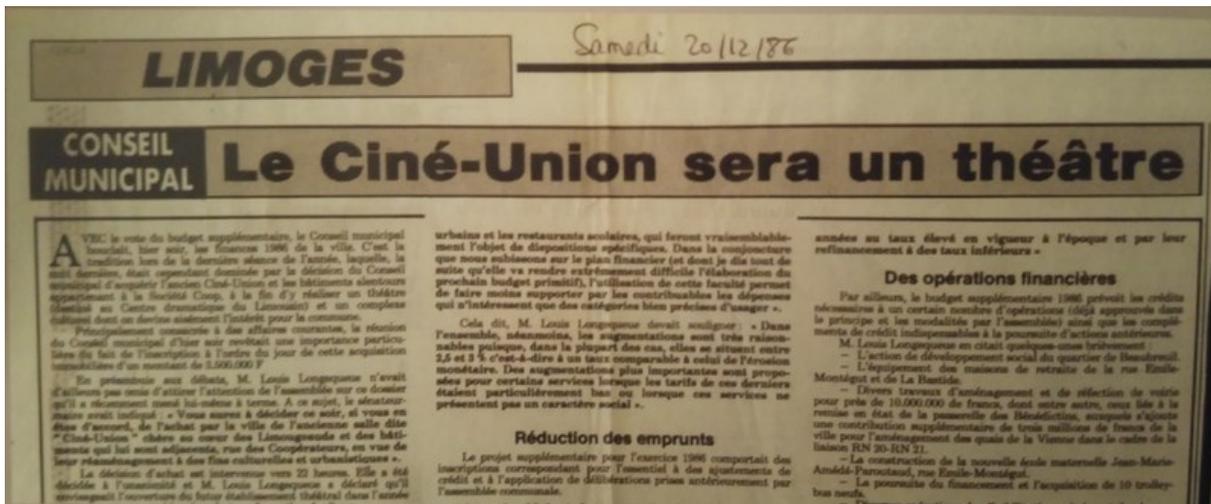
V. — Le Foyer du Coopérateur a pour but de procurer les avantages et les joies de la vie intellectuelle à tous les travailleurs. Les recommandations écrites qui ont été placées dans la salle sont faites dans l'intérêt de tous. Tous les lecteurs du Foyer auront à cœur de les respecter et de les faire respecter.

*Le Directeur des Œuvres sociales
de l'Union de Limoges,*

Jean ROUMAJON.

(Voir en 3^e page de la couverture quelques indications sur nos Œuvres sociales.)

Annexe 3. Rachat du bâtiment par la Ville de Limoges



Annexe 4. Convention Coop Atlantique – Académie

CONTRAT DE DEPOT D'UN FONDS D'OUVRAGES DE BIBLIOTHEQUE

Préambule

Créée en 1881, la coopérative L'Union de Limoges est dans les années 1910-1920 l'une des plus importantes de France. En 1935, un Limougeaud sur quatre en fait partie. La coopérative limougeaude conserve son autonomie jusqu'en 1972 où elle fusionne avec la Coopérative régionale des Charentes et du Poitou, aujourd'hui Coop Atlantique.

Le fonds de l'ancienne bibliothèque de l'Union de Limoges était entreposé dans un local ne permettant pas son utilisation et donc son utilité, sa mise en dépôt a donc été décidée. L'Académie, Ecole Nationale Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin, située au Mazeau à Saint-Priest-Taurion, a été choisie pour abriter la partie Littérature, Métiers et Arts de ce fonds de bibliothèque.

Le contrat signé aujourd'hui vise donc à formaliser le dépôt de ces ouvrages pour en assurer d'abord la conservation, puis pour le valoriser dans les années à venir. Ce contrat doit aussi préciser les relations entre Coop Atlantique, l'Académie et l'association de préfiguration du Pôle de ressources d'histoire sociale mutualiste et coopérative de Limoges et du Limousin (PR2L), qui a joué un rôle d'interface dans la négociation concernant le transfert et la prise en charge de ce fonds historique. Cette synergie permet d'avoir une vision originale sur la constitution et la vie d'une bibliothèque coopérative, son envergure, sa composition et son usage sur près d'un siècle.

Contrat

Entre

La société Coop Atlantique,
ayant siège au 3 rue du Docteur Jean 17100 SAINTES,
représentée par Monsieur Serges SALLES, Président du Conseil de Surveillance
habilité par la décision du Conseil du . J. /20 (cf. extrait de la décision du Conseil de
surveillance jointe en annexe de ce contrat),
aussi désigné dans ce document par le terme «dépôtant»

Et

L'Académie, Ecole Nationale Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin,
ayant siège au Mazeau 87480 SAINT-PRIEST-TAURION,
représentée par son Directeur, M. Pierre Pradinas,
également désigné dans ce document par le terme «dépositaire»,

il a été convenu ce qui suit.

.....
Article 1. Coop Atlantique met en dépôt à l'Académie, Ecole Nationale Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin, à SAINT-PRIEST-TAURION, (Haute-Vienne) une partie de la bibliothèque autrefois constituée pour les adhérents de la coopérative « L'Union de Limoges » et dont il est propriétaire. Cette partie concerne la littérature et représente un volume d'environ 2000 ouvrages

Handwritten signature and initials:
P.P.
S



Article 2. L'Académie assurera le transport des documents jusqu'aux locaux du dépositaire, qui lui, prendra à sa charge les frais de leur conservation matérielle aussi longtemps que le dépôt sera maintenu.

Article 3. Le dépositaire assumera uniquement la responsabilité des ouvrages recensés dans la liste détaillée qui en sera dressée dans un délai de 6 mois en deux exemplaires (déposant, dépositaire).

Article 4. Dans un deuxième temps, les ouvrages seront catalogués et indexés par L'Académie selon les normes en vigueur en bibliothèque. Ce catalogue sera également établi en deux exemplaires (déposant, dépositaire).

Article 5. Avant leur catalogage définitif, les ouvrages pourront être utilisés par le personnel et les élèves de l'Académie sous réserve de les maintenir en bon état. Les ouvrages resteront accessibles au Président de Coop-Atlantique, et toute personne mandatée par écrit, afin de réaliser des études historiques ou des travaux de recensements de sources documentaires (historiens, chercheurs, étudiants). Ces consultations ponctuelles seront organisées dans le respect des règles de fonctionnement de l'Académie. Après leur catalogage, en dehors des utilisateurs désignés au paragraphe précédent, les consultations à des tiers seront soumises à l'autorisation écrite du Président de Coop-Atlantique ou son mandataire et du Directeur de l'Académie.

Article 6. Avant ou après catalogage, la reproduction des ouvrages n'est autorisée que pour des œuvres littéraires entrées dans le domaine public. Toute autre reproduction de documents sera interdite.

Article 7. Le déposant autorise le dépositaire à utiliser les ouvrages déposés pour toute activité pédagogique et culturelle à condition qu'elle n'ait pas un but commercial. Dans ce dernier cas l'autorisation écrite du déposant sera nécessaire. Tout prêt d'ouvrage impliquant sa sortie des locaux de l'Académie donnera lieu à une décharge écrite auprès de ladite Académie.

Article 8. Le déposant donne délégation au dépositaire pour donner les autorisations prévues aux articles 5 et 7 dans le cas où il lui serait impossible de répondre dans un délai de trois mois.

Article 9. Les ouvrages en double ou en surnombre, dont le dépositaire ne souhaiterait pas garder l'usage, feront l'objet d'une interrogation au déposant pour suites à donner.

Article 10. Un inventaire annuel sera fait de façon contradictoire à une date définie entre le déposant et le dépositaire.

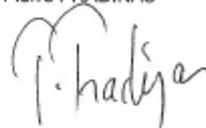
Article 11. Si le déposant souhaitait mettre fin à ce contrat, il devra en informer le dépositaire par lettre recommandée. Cette dénonciation ne prendra effet qu'à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la date de réception de la lettre. La réintégration des ouvrages au lieu désigné par le déposant se fera à ses frais. Une décharge écrite sera alors remise au dépositaire.

Limoges, le 20 décembre 2012

Le Président de
Coop Atlantique,
Serge SALLES



Le Directeur de
L'Académie ESPTL,
Pierre PRADINAS



SS



Annexe 5. L'académie

Annexe 5.1. Les élèves de la Séquence 8



Annexe 5.2. Affiche du concours d'entrée



L'Académie de l'Union
École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin
"Oculi plus vident quam oculus"
Directeur : Jean Lambert-wild ||| Responsable pédagogique : Paul Golub

**CONCOURS
D'ENTRÉE 2016**
SÉQUENCE 9 2016-2019

DOSSIER D'INSCRIPTION TELECHARGEABLE SUR WWW.ACADEMIETHEATRELIMOGES.COM

1^{ER} TOUR

DIJON DU 8 AU 12 MARS 2016	ORLEANS DU 21 AU 26 MARS 2016	LIMOGES DU 11 AU 23 AVRIL 2016
--------------------------------------	---	--

FORT-DE-FRANCE
DU 4 AU 8 AVRIL 2016

Clôture des inscriptions : Dijon et Orléans le 20 février ||| Limoges le 2 avril ||| Fort-de-France le 22 mars

2^E TOUR
LIMOGES
DU 27 AU 30 JUIN 2016

ENTRÉE EN FORMATION SEPTEMBRE 2016

Le Mazeau - 87400 Saint-Priest-Taurion ||| Tél : +33(0) 555 37 93 93 ||| Fax : +33(0) 555 37 91 94
Portable : +33(0) 445 38 13 46 ||| Email : adm@academietheatrelimoges.com



Annexe 6. L'Inventaire du fonds

INVENTAIRE ARTS

D'INVENTAIRE	AUTEUR(S)	TITRE	TOME	ÉDITEUR	ANNÉE	NOMBRES DE PAGES	COTE	NUMÉRO DE CARTON
516	Alain	Vingt leçons sur les Beaux-Arts		Gallimard	1931	299	702 ALA	Arts 1
517	Bidou	Le château de Blois		Calmann Lévy	1931	221	728.8 BID	Arts 1
518	Boschor, Adolphe	Le mystère musical		Pion	1929	248	781.3 BOS	Arts 1
519	Broquelet, A.	Nos églises		Garnier		485	726.5 BRO	Arts 1
520	Broquelet, A.	Nos cathédrales		Garnier		508	726.6 BRO	Arts 1
521	Buchet, Edmond	Connaissance de la musique		Éditions Corrêa	1940	224	781.42 BUC	Arts 1
522	Claudel, Paul	Introduction à la peinture hollandaise		Gallimard	1935	122	759.92 CLA	Arts 1
523	Cœuroy, André	La musique et le peuple en France		Stock	1941	176	781.63 COE	Arts 1
524	Cœuroy, André - Jarrillier, Robert	Histoire de la musique avec l'aide du disque		Delagrave	1931	238	781.49 COE	Arts 1
525	Colling, Alfred	Musique et spiritualité		Pion	1941	235	782.3 COL	Arts 1
526	Combarieu, Jules	Histoire de la musique	3	Armand Colin	1924	667	780.9 COM	Arts 1
527	Combarieu, Jules	Histoire de la musique	1	Armand Colin	1920	654	780.9 COM	Arts 1
528	Combarieu, Jules	Histoire de la musique	2	Armand Colin	1920	699	780.9 COM	Arts 1
529	Combarieu, Jules	La musique : ses lois et son évolution		Fammarion	1930	352	781 COM	Arts 1
530	Dimier, Louis	Le château de Fontainebleau		Calmann Lévy	1930	234	728.8 DIM	Arts 1
531	Divoire, Fernand	Pour la danse		Éditions de la danse	1935	387	793.3 DIV	Arts 1
532	Du Barry de Mierval	Études sur l'architecture égyptienne		Hachette	1873	335	722.2 DUB	Arts 1
533	Duhamel, Georges	La musique consolatrice		Éditions du Rocher	1946	187	781.58 DUM	Arts 1
534	Dumesnil, René	La musique contemporaine en France	1	Armand Colin	1930	218	780.944 DUM	Arts 1
535	Fauré, Élie	Histoire de l'art : l'esprit des formes		Crès et Cie	1927	452	730 FAU	Arts 1
536	Fauré, Élie	Histoire de l'art : l'art médiéval		Crès et Cie	1924	399	734 FAU	Arts 1
537	Fosca, François	Daumier		Pion	1933	118	750.2 FOS	Arts 1
538	Gabéaud, Alice	Histoire de la musique		Larousse	1930	202	780.9 GAB	Arts 1
539	Gauthier, Maximilien	Le Corbusier ou l'architecture au service de l'homme		Denoël	1944	286	724.6 GAU	Arts 1
540	Gautier, Théophile	Les beaux-arts en Europe		Michel Lévy Frères	1855	318	709.4 GAU	Arts 1
541	Gillet, Louis	Cathédrales		Grasset	1935	224	726.6 GIL	Arts 2
542	Jouhaud, L.	Paul Thomas		Guillemot et De Lamothie	1935	177	750.2 JOU	Arts 2
543	Lacourt-Gayet, G.	Le château de Saint-Germain-Laye		Calmann Lévy	1937	214	728.8 LAC	Arts 2
544	Landowski, W.-L.	Histoire générale de la musique		Montaigne	1945	307	780.9 LAN	Arts 2
545	Lavignac, Albert	La musique et les musiciens		Delagrave	1924	592	780.92 LAV	Arts 2
546	Lavoix, H.	Histoire de la musique		A. Quantin	1930	368	780.9 LAV	Arts 2
547	Lenotre, G.	Le château de Rambouillet		Calmann Lévy	1930	296	728.8 LEN	Arts 2
548	Michaut, Pierre	Histoire du ballet		PJF	1945	128	792.8 MIC	Arts 2
549	Miomandre, Francis (de)	Danse		Fammarion		64	793.3 MIO	Arts 2
550	Ors, Eugéno (d')	Du baroque		Gallimard	1935	252	709.032 ORS	Arts 2
551	Quilmont, Charles	Les lunettes de l'amateur d'objets d'art		Grasset	1926	252	702 OUL	Arts 2
552	Pellissier, Georges	Anthologie du théâtre français contemporain		Delagrave	1925	628	792.090 4 PEL	Arts 2
553	Pourtales, Guy (de)	Wagner, histoire d'un artiste		Gallimard	1932	446	780.92 POU	Arts 2
554	Prochhomme, J.-G.	Beethoven raconté par ceux qui l'ont vu		Stock	1927	263	780.92 PRO	Arts 2
555	Pruniers, Henry	La vie illustre et libérée de Jean-Baptiste Lully		Pion	1929	263	780.92 PRU	Arts 2
556	Quentin-Bauchart, Maurice	Les musées municipaux		H. Laurens	1912	198	727.6 QUE	Arts 2

Annexe 7. L'état du fonds

INVENTAIRE ARTS

NUMÉRO D'INVENTAIRE	AUTEUR(S)	TITRE	TOME	ÉDITEUR	ANNÉE	NOMBRES DE PAGES	COTE	ÉTAT DES LIVRES
516	Alain	Vingt leçons sur les Beaux-Arts		Gaillmard	1931	299	702.ALA	Bon
517	Bidou	Le château de Blois		Calmann Lévy	1931	221	728.8.BID	Bon
518	Boschot, Adolphe	Le mystère musical		Plon	1929	248	781.3.BOS	Bon
519	Broqualet, A.	Nos églises		Garnier		485	726.5.BRO	Moyen
520	Broqualet, A.	Nos cathédrales		Garnier		508	726.6.BRO	Moyen
521	Bucher, Edmond	Connaissances sur la musique		Éditions Corréa	1940	224	781.42.BUC	Bon
522	Claudel, Paul	Introduction à la peinture hollandaise		Gaillmard	1935	122	759.92.CLA	Bon
523	Cœuroy, André	La musique et le peuple en France		Stock	1941	176	781.63.COE	Bon
524	Cœuroy, André - Jardillier, Robert	Histoire de la musique avec l'aide du disque		Delagrave	1931	238	781.49.COE	Bon
525	Colling, Alfred	Musique et spiritualité		Plon	1941	235	782.3.COL	Bon
526	Combarieu, Jules	Histoire de la musique	3	Armand Colin	1924	667	780.9.COM	Bon
527	Combarieu, Jules	Histoire de la musique	1	Armand Colin	1920	654	780.9.COM	Bon
528	Combarieu, Jules	Histoire de la musique	2	Armand Colin	1920	699	780.9.COM	Bon
529	Combarieu, Jules	La musique, ses lois et son évolution		Flammarion	1930	352	781.COM	Bon
530	Dimier, Louis	Le château de Fontainebleau		Calmann Lévy	1930	234	728.8.DIM	Bon

Annexe 8. L'illustration

INVENTAIRE L'ILLUSTRATION

NUMÉRO D'INVENTAIRE	ANNÉE	TOME	MOIS	ÉTAT DES LIVRES
2881	1915	1	Février à Juillet	BON
2882	1915	2	Avril à Décembre	BON
2883	1917		Janvier à Juillet	MOYEN
2884	1924	1	Janvier à Juin	BON
2885	1925	2	Juillet à Décembre	BON
2886	1925	1	Janvier à Juin	MOYEN
2887	1926	2	Juillet à Décembre	MOYEN
2888	1927	1	Janvier à Juin	MOYEN
2889	1927	2	Juillet à Décembre	MOYEN
2890	1928	1	Janvier à Juin	MOYEN
2891	1928	2	Juillet à Décembre	MOYEN
2892	1929	1	Janvier à Juin	MAUVAIS
2893	1929	2	Juillet à Décembre	MOYEN
2894	1936	1	Janvier à Avril	BON
2895	1936	3	Septembre à Décembre	MOYEN
2896	1937	1	Janvier à Avril	BON
2897	1937	2	Mai à Août	BON
2898	1938	2	Juin à Septembre	BON
2899	1938	3	Septembre à Décembre	BON
2900	1939	1	Janvier à Juillet	BON
2901	1939	2	Mai à Décembre	MAUVAIS

Annexe 9. Protocole d'intervention - Nettoyage

Livres à dépoussiérer : prêt d'un aspirateur MUNTZ

Académie Théâtrale (Saint-Priest-Taurion), janvier_mars 2016

Protocole d'intervention¹

Protection des agents et collections

Équipement obligatoire : blouses, gants, masques, à changer à la fin de la journée

Dépoussiérage des livres

Les livres seront dépoussiérés à l'aide d'aspirateurs MUNTZ à filtre HEPAA, avec une brosse en poils de chèvre.

Les documents doivent être dépoussiérés sur toutes leurs faces : plats, dos, tranches, coupes, jusque dans les recoins.

Les documents seront traités avec délicatesse : aucune dégradation ne doit survenir du fait de l'opération de dépoussiérage. On passe la brosse de l'aspirateur à partir du dos du livre vers l'extérieur, afin de ne pas froisser le papier. La puissance de l'aspirateur doit être adaptée à l'ouvrage traité.

Les ouvrages les plus fragiles (papier friable) seront dépoussiérés à l'aide de la vitesse la plus basse de l'aspirateur et avec des gestes lents.

Pour utiliser l'aspirateur :

- Allumer sur la position médium et baisser ensuite (recommandation notice d'utilisation)
- Laisser un vide entre l'embout et l'objet
- Faire toujours un essai préalable
- Gants mono-usage

Concrètement, les Livres seront manipulés et dépoussiérés de la façon suivante :

- Ni tirer ni appuyer sur les reliures
- Éviter les ouvertures maximum, ne pas forcer l'ouverture
- Commencer par la tranche supérieure
- Continuer du milieu de l'intérieur du livre vers l'extérieur
- Aspirer la boîte éventuelle

Nétoyage des brosses (en fin de journée)

- Faire bouillir de l'eau dans la bouilloire
- Tremper les brosses et les pinceaux dans l'assiette creuse
- Les frotter sur le savon de Marseille
- Tremper dans l'eau bouillante
- Désinfecter les brosses dans de l'alcool jaune dilué dans de l'eau chaude
- Rincer à l'eau claire
- Eponger avec du papier absorbant pour accélérer le séchage
- Laver l'assiette avec du savon liquide et le reste de l'eau bouillante

¹ Établi à partir de celui pour la BU Droit (janvier 2015)



Traitement du Fonds des Coopérateurs

Le projet réalisé durant les quelques mois de stage à l'Académie de Théâtre de Saint-Priest-Taurion, avait pour objectif de réaliser l'inventaire du fonds des coopérateurs, coter les ouvrages et les nettoyer de la façon la plus méthodique possible. Curieuse de connaître l'origine de ce fonds, ma première partie consiste en un bref parcours historique de ce qu'a été et est toujours l'Union à Limoges ; puis j'ai ensuite continué mon analyse avec le traitement effectué sur ce fonds et enfin j'ai soumis quelques pistes de questionnement quant aux méthodes plus poussées de nettoyage ainsi qu'à un lieu de stockage pour tous ces ouvrages.

Mots-clés : Académie de Théâtre, Union, Limoges, Coopérateurs, Inventaire, Traitement

Treatment of the Co-workers' fund

The project realized during the few months I spent at the Dramatic Academy of Saint-Priest-Taurion had for goal to realize the inventory of the co-workers fund, to classify the books and to clean them in the most methodical way. Curious to know the origin of this fund, my first part consists in a brief historic of what was and is still the Union in Limoges; then I continued my analysis with the treatment made on this fund and finally I submitted some food for thought concerning more elaborate methods of cleaning as well as storage place for all these works.

Keywords: Dramatic Academy, Union, Limoges, Co-workers, Inventory, Treatment

